

## Procès Verbal du Conseil d'Ecole du Lundi 17 octobre 2016

### Présents

Représentants de la Municipalité : Mme LAJOUX, M. COUTABLE

Représentants des parents d'élèves APE : Mmes MERY, MONTIER, MERLEN, DELESTRE, M. BOULAY, DALIBERT

Equipe enseignante : Mmes TORTEREAU, SABAU, FOULONNEAU, TABUTEAU, CHATELAIN, LEBORGNE, BONNEAU, VAUTHEROT, VIGNOL

ALSH : Mme HOGUET

### Excusés

Maire : M. MICHAUD

IEN : Mme DELAFONT

Parents : Mme BALLARD

ALSH : M BOUSSEAU

### 1. Résultats des élections

Les élections ont eu lieu le vendredi 7 octobre et le bureau de vote a été ouvert de 12h00 à 16h00. Sur 282 inscrits il y a eu 212 votants soit une participation de 75,18%. L'ensemble des votes a été réalisé par correspondance. La participation est stable.

Résultats : liste APE 196 voix soit 7 sièges / 16 votes blancs ou nuls

### 2. Modalités de délibération – Composition et attributions du conseil d'école

La composition du conseil et les attributions ont été rappelées ainsi que la répartition des voix : mairie : 2 voix, enseignants : 1 voix / classe (Mmes Bonneau et Vautherot ne votent pas de par la nature de leur poste), parents : 1 voix par titulaire, (dden : 1 voix). Les membres du conseil d'école s'intéressent au fonctionnement de l'école et non à la pédagogie de l'équipe enseignante. Ils ont adopté que les votes se feront à mains levées, et qu'un secrétaire de séance sera désigné à chaque conseil d'école.

### 3. Règlement intérieur de l'école

Quelques modifications y ont été apportées. Modification des horaires de rencontre avec le directeur et des jours de présence de Mme Bertrand (aide administrative). Dans la rubrique sécurité, il a été ajouté après l'intitulé sucettes « jeux de collections échangeables » (les billes sont autorisées mais en quantité limitée). Adoption du règlement intérieur à l'unanimité.

### 4. Administratif

Les effectifs sont identiques à ceux de la rentrée : 179 enfants pour 7 classes soit une moyenne de 25,57 élèves par classe.

Mme Bertrand occupe le poste d'aide administrative à la direction depuis le lundi 3 octobre. Le contrat est de 20 heures. Il y a un partage du poste avec M. Guillier de la Maternelle du Moulin à raison de 15 heures attribués à l'élémentaire et 5 heures pour la maternelle. Mme Bertrand est présente à l'école le lundi, le mardi de 8h30 à 12h00 & de 13h30 à 15h45 et le mercredi (matin) de 8h30 à 12h00. Remerciements de M. Mathieu envers son équipe pour le soutien apporté au cours du mois de septembre.

Calendrier scolaire : Il n'y aura pas école le vendredi 26 mai 2017 (Pont de l'ascension).

Retard : La vigilance liée à la mise en œuvre de Vigipirate renforcé, nous impose d'être le plus rigoureux possible sur les horaires. A ce jour, il y a encore trop d'élèves qui arrivent au-delà de la fermeture du portail. Le directeur compte donc sur le bon sens de chacun pour améliorer la situation au cours des prochaines semaines.

Absence : Toute absence doit être signalée au directeur ou à l'enseignant(e) le plus tôt possible

(téléphone, mail) et justifiée par écrit lors du retour de l'élève (papier donné en début d'année et accessible sur le site de l'école).

L'école bénéficie d'un intervenant musicien du CFMI (Centre de Formation de Musicien Intervenant). Il s'agit de Madame Eléonore Mary. Celle-ci interviendra le vendredi sur les classes de Mme Tortereau (CP), Mme Foulonneau (CE1), Mme Chanal (CE2/CM1), Mme Leborgne (CM1/CM2) et Madame Bonneau (CM2). Une présentation aux familles est prévue le vendredi 23 juin (salle des Fêtes ; 16h00 / 17h00).

### **5. Coopérative scolaire – Projets de classes**

Il existe une coopérative d'école et des coopératives de classe. Chaque année, un bilan comptable est effectué. La Coopérative école permet de faire des achats pour l'ensemble de l'école (matériel audio, jeux de sociétés, ...) . Le solde s'élève à ce jour à environ 1 300 euros. Chaque classe a sa propre coopérative dont le mandataire est l'enseignant(e). Celle-ci est alimentée par les cotisations demandées aux familles en début d'année, une partie de la subvention mairie qui est versée sur la coopérative de l'école, les actions menées tout au long de l'année (bulbes, chocolats, ...), les dons des associations des parents d'élèves. Elle permet de mener à bien des projets spécifiques à la classe. Aussi, le financement d'une classe transplantée n'est financée que par la coopérative de la classe concernée.

Des sorties à la bibliothèque sont programmées tout au long de l'année pour un grand nombre de classes. Les classes de CE1 (Mme Foulonneau), de CE2 (Mme Tabuteau), de CM1 (Mme Châtelain), de CM1/CM2 (Mme Leborgne) et CM2 (M. Mathieu) ont participé à l'occasion de la semaine bleue à un échange autour de la danse (CE1) avec l'association du Moulin, d'une randonnée avec les Escargots de Touraine, de l'activité pétanque (CE2 + CM1/CM2 + CM2) avec le club de Veigné et à des jeux de cartes (CM2) avec l'association « La Belle Epoque ». Les élèves des classes de CP, de CP/CE1 et CE1 sont inscrits à école et cinéma. Les élèves de CP sont allés voir un spectacle avec les GS le jeudi 13 octobre. Des élèves des classes de CM2 devraient participer, avec les élèves de l'école des Gués, à la cérémonie du 11 novembre. L'ensemble des classes de l'école bénéficiera d'une animation ccvi menée par M. Pierrot (thèmes abordés : gaspillage alimentaire (CE2 & CM) ; composteur (CE1) ; tri et recyclage (CP). La classe de CM2 aura une animation menée par la maison de la Loire le mardi 29 novembre sur le risque majeur inondation. Projet d'ateliers aux Beaux Arts. Les CP, CP/CE1, CE1, CE2, CE2/CM1 participeront à l'exposition jouets le vendredi 2 décembre. La vente des bulbes, début octobre, montre un essoufflement de l'action. La vente des chocolats a été mise en œuvre jusqu'au 7 novembre. Les CE2 (Mme Tabuteau) feront une représentation théâtrale aux parents de leur classe le vendredi 16 décembre.

Cette année, 4 classes envisagent une classe transplantée : La classe de CE2 (Mme Tabuteau) : 3 jours / 2 nuits. Thème : Sciences ; la classe de CE1 (Mme Foulonneau) : 3 jours / 2 nuit. Thème : Nature (séjours à confirmer) ; Les classes de CM1/CM2 (Mme Leborgne) & CM2 (M. Mathieu) : 5 jours / 4 nuit. Thème : Classe montagne. L'école a fait part des projets à la municipalité afin que celle-ci puisse au mieux participer au financement.

Journée EPS : Vendredi 19 mai 2017 (en cas de pluie vendredi 9 juin). Les parents sollicités sont au service de l'école.

Journée citoyenne : Vendredi 17 mars 2017. Le but de cette journée est de réunir tous les partenaires de l'école (ALSH, municipalité, parents) autour d'un thème. Le thème, actuellement en réflexion, est « Le Droit » (droit de vote, droit des enfants, égalité garçons/filles...).

### **6. Sécurité**

Rappel sur les nouvelles modalités : 3 exercices incendie + 3 exercices Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS) / an. Un premier exercice incendie a eu lieu le mercredi 14 septembre. L'exercice Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS) sur le thème « Attentat-Intrusion » s'est déroulé le vendredi 14 octobre en présence des représentants de la municipalité, de la CPC référent sécurité et

de la gendarmerie. Cet exercice avait pour objectif de repérer les dysfonctionnements et d'entraîner les élèves et les enseignants à avoir les attitudes les plus adaptées à la situation car chaque adulte est responsable de la décision à prendre (fuite ou confinement). Points observés : le signal sonore (sifflet) n'a pas été entendu partout. Envisager un autre signal (corne de brume, par exemple) ; très peu de classes peuvent être fermées de l'intérieur ; les enfants sont visibles quand ils passent dans la salle polyvalente pour rejoindre la salle informatique. La pose d'un film occultant est envisagée. Pour information, le directeur a une application sur son téléphone qui lui envoie une alerte si une école voisine subit ce type d'intrusion.

### **7. Investissement informatique**

L'équipe enseignante sollicite de nouveau cette année la municipalité afin que celle-ci poursuive l'installation de VPI. Actuellement, deux classes (CM1/CM2 & CM2) utilisent l'Environnement Numérique de Travail (ENT) Beneylu School.

### **8. Travaux réalisés et travaux à réaliser**

Renouvellement des fenêtres et peintures dans la salle des maîtres. Le cadre métallique qui soutient la mosaïque a été peint. Installation d'un tableau d'affichage pour les associations de parents d'élèves (problème de clé et de serrure). Le câblage électrique de la salle des maîtres a été refait. Installation, pendant les vacances de la Toussaint, de nouveaux stores dans les classes donnant sur le city stade et la classe de M. Mathieu.

### **9. Projets de l'association des parents d'élèves APE**

Projet « Photo de Classe » en cours.

Projet « Galette des rois » en janvier.

Projet vente de madeleines Bijou en mai/juin.

Organisation d'un goûter festif après le spectacle de fin d'année du 23 juin. L'APE offrira le goûter et l'ALSH sera en charge de l'animation.

L'APE propose d'offrir un spectacle à toute l'école. Elle enverra une liste de spectacles pour que l'équipe éducative en choisisse un.

**Date des prochains conseils d'école** : Jeudi 16 mars 2017 & Lundi 12 juin 2017 à 18h00

**Ce présent compte rendu sera consultable par voie d'affichage et sur le site de l'école <http://ec-bourg-veigne.tice.ac-orleans-tours.fr> jusqu'au prochain Conseil d'Ecole.**

**Chaque membre du Conseil d'Ecole en a reçu un exemplaire. Il ne sera pas diffusé auprès de toutes les familles. Néanmoins, les personnes qui en feront la demande en auront une copie.**

**le secrétaire de séance (APE),  
Mme DELESTRE**

**le directeur,  
M. MATHIEU**